

## Énergies marines : Le Gac interpelle le ministre

Lors de la séance de questions au Gouvernement, mardi, Didier Le Gac (député LREM de Brest rural) a interpellé le ministre de la Transition écologique et solidaire sur la place des énergies marines renouvelables dans le cadre de la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Il a notamment rappelé que les acteurs de la filière EMR « tirent la sonnette d'alarme ».

« L'enjeu est environnemental, l'enjeu est aussi industriel, rappelle Didier Le Gac. Si les EMR ne sont pas soutenues dans la prochaine

**PPE, le développement économique de nos territoires côtiers et les opportunités en termes d'attractivité et de créations d'emploi risquent d'être réduits à néant en dépit de millions d'euros déjà investis par les collectivités locales. »**

Dans sa réponse, le ministre précise que, dans les 15 jours, la stratégie énergétique pour la France sera officiellement annoncée. Il rappelle notamment, « l'objectif est bien 40 % d'électricité renouvelable d'ici 15 ans, avec une place particulière pour les EMR ».